



Élément supprimé
Élément conservé
(objectif à 10 ans)

terrain
naturel

talus

digue

talus

berge

cours d'eau

Gestion sur les talus. L'objectif est d'obtenir un couvert arbustif peu dense et herbacé côté plaine, seulement herbacé côté rivière. Cas général : débroussaillage l'année 1, coupe rase et broyage mécanique l'année 2 puis fauche mécanique 2 fois par an. En secteur urbain : coupe jardinatoire (30 % de la végétation) l'année 2 puis débroussaillage sélectif et coupe jardinatoire tous les 3 à 5 ans.

Gestion sur les berges. L'objectif est d'obtenir un couvert buissonnant : coupe à blanc (totale) et débroussaillage systématique l'année 1 puis débroussaillage sélectif tous les 3 à 5 ans.